

marie aux mieux des sacrements de l'eglise en presence
de sebastien aubert, et dandré tené illiteux, par nous vequis
selon l'ordonnance **Demouré Curé.**

S. lion prevre

Baptême de Jeanne veuve de
L'an mil sept cent trente neuf le vingt six moi de
juillet jay baptisé ~~marie~~ Jeanne veuve de la fille naturelle
et légitime de josph marais de Catherine roubinet. Le
parrain a été l'auteur Barthelmy de marvaine
jeanne felicie. present et le oncle Simon et andré
tené illiteux. le pape le parrain, et la marraine
ont déclaré ne sçavoit d'aise

S. lion prevre

Baptême d'andré
L'an mil sept cent trente neuf le vingt six moi de
juillet jay baptisé André siffignay de josph
andré Caslelan fils naturel et légitime de jephre
et de Thérèse jephre. le parrain a été françois
tripe et la marraine rose tripe. present et le
pape reymond fousi et andré tené illiteux
J. trippé R. faaré **Demouré Curé.**

Baptême de Claire veuve de
L'an mil sept cent trente neuf et le second
aoust jay baptisé Claire de Claire fille
naturelle et légitime de josph et d'anne
adilonne, née le même jour. le parrain
josph marais et la marraine claire haillande
en presence d'andré fourrier, et de jean neveu
remois vequis selon l'ordonnance
josph fourrier, et aillaud S. lion
et barnier jephresse

mort de
Simon
donat

Mort de
jacques monson

mort de
benoit auran

mort de
marie
therese grom

Baptême de
marie anne
bonne

L'an mil sept cent trente neuf et le quatre aoust
avons enterré dans le cimetière de cette parvoisse Simon donat
fils de josph, et de Thérèse adilonne âgé d'ans environ soixant
en presence de sebastien aubert, et dandré tené illiteux

Demouré Curé.

S. lion prevre

L'an mil sept cent trente neuf et le cinq aoust nous avons
enterré dans le cimetière de cette parvoisse jacques monson
fils de louis, et de saucy veuve mariche âgé d'ans environ sept
ans en presence de sebastien aubert et dandré tené illiteux
remois vequis selon l'ordonnance

S. lion prevre

Demouré Curé.

L'an mil sept cent trente neuf et le cinq aoust nous
avons enterré dans le cimetière de cette parvoisse benoit
auran fils de pierre, et de magdalene bourette âgé
d'ans environ six mois en presence de sebastien aubert, et dandré
tené illiteux remois vequis selon l'ordonnance

S. lion prevre

Demouré Curé.

L'an mil sept cent trente neuf et le neuf aoust nous avons
enterré dans le cimetière de cette parvoisse marie therese grom
fille de françois et de rose gubanne âgé d'ans environ deux
ans en presence de sebastien aubert et dandré tené illiteux

S. lion prevre

Demouré Curé.

L'an mil sept cent trente neuf et le dix aoust nous
jay baptisé marie anne bonne fille naturelle et
légitime de jacques et de claire d'arcephinne née
le même jour le parrain grillaume andré
et la marraine anne marie baptisé. en presence de
jacques monchon, et de lange monchon remois
selon l'ordonnance

S. lion prevre

Josph Baptiste Jacques lion
S. lion prevre